



Le Sporting Club à l'honneur



La municipalité a tenu à féliciter les jeunes gymnastes championnes de France de gymnastique catégorie Fédéral 3 Jeunesse et leurs entraîneurs.

Le Sporting club de Seyssuel, affilié à la Fédération Sportive et Culturelle de France organise la finale des coupes nationales les 23, 24 et 25 mars 2012.

Une ludothèque à Seyssuel



En association avec ViennAgglo et la MJC de Vienne, une ludothèque itinérante viendra à Seyssuel dès le 9 janvier 2012 un lundi par mois de 10h à 18h, à la Salle des Diablotins.

intérogénérationnels, ouvert de la petite enfance aux personnes les plus âgées.

Le véhicule qui transporte les jeux, le « ludomobile » sera conduit par Hélène, ludothécaire à la MJC de Vienne.

Ces jeux seront déposés et installés dans la Salle des Diablotins le lundi matin et rangés le soir afin de poursuivre cette activité dans un autre village.

Hélène accueillera le public avec des bénévoles du village. Une inscription à la MJC sera demandée pour l'année.

Retrouvez les dates sur le site internet de la commune : www.seyssuel.fr

Ce sera un lieu d'animation autour du jeu, un lieu de prêt, l'occasion de rencontres et d'échanges

Agenda Décembre - Janvier

Décembre 2011

- Judi 8 :** Inauguration du clocher
- Vendredi 9 :** Fête des lampions à 18h
- Samedi 10 :** Concert de Noël de l'école de musique à la Salle des Fêtes à 16h30
- Samedi 17 et Dimanche 18 :** PQS TEAM Jeux en réseau

Janvier 2012

- Samedi 7 :** Tirage des rois pour les personnes de plus de 75 ans organisée par le CCAS au restaurant scolaire à partir de 14h
- Lundi 9 :** Don du sang de 16h à 19h15 à la salle des fêtes

Mardi 10 : Inauguration de la mairie et vœux de la municipalité à la salle des fêtes à 18h30

Vendredi 13 : Assemblée générale Pétanque à 18h30 à la salle paroissiale

Samedi 14 : Tournoi de ping-pong organisé par le Tennis Club à la salle des fêtes

Samedi 21 : Soirée dansante organisée par l'Harmonie à la salle des fêtes à partir de 19h

Dimanche 22 : Assemblée générale de la Saint Vincent suivie d'un repas à la salle des fêtes

Dimanche 29 : FNACA Matinée boudin

Mairie



Accueil au public :
Les lundis et vendredis de 10h30 à 12h et de 15h30 à 18h30. Le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

Coordonnées :
Adresse : place de la mairie - 38200 Seyssuel
Téléphone : 04.74.85.15.24. Le secrétariat est joignable tous les jours.
Fax : 04.74.31.79.71.
Courriel : mairie@seyssuel.fr
Site internet : www.seyssuel.fr

Inscriptions sur les listes électorales :
Pour voter lors des prochaines élections, vous devez être inscrits sur les listes électorales. Vous venez d'emménager à Seyssuel, inscrivez-vous vite auprès du secrétariat de mairie. Vous pourrez vous inscrire jusqu'au **vendredi 30 décembre 2011 à 18h30** en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois.

• ELECTIONS 2012 •

Élection présidentielle : dimanche 22 avril et dimanche 6 mai
Élections législatives : dimanche 10 juin et dimanche 17 juin

Etat Civil 2011

Naissances

Emma COLOVRAV, née le 08 août
Antoine NOSJEAN, né le 23 août
Matis Nathan RONDEL, né le 10 octobre
Tibaud Malo RONDEL, né le 10 octobre

Mariages

Nicolas Romain GIGUET et Géraldine SPENNATO le 3 septembre
Christophe Alfred François VILHELM et Elisabeth Marie LACANAL le 10 septembre
Sylvain Marcel Jean Louis LE COQ et Estelle CERRUTI le 17 septembre

Nicolas Emmanuel IBANEZ et Noémie Clara Pauline COLLET le 17 septembre

Décès

GOUEFFIER Jean-François le 23 août
ROY Michel Marie Joseph le 25 septembre
LAFAY André le 24 septembre
JEANSON Renée le 16 novembre

Le mot du Maire

Nous sommes en mesure de vous présenter dans ce flash infos les avancées des projets d'aménagement du village. A ce jour, il s'agit d'esquisses qui pourront encore varier légèrement. J'attire votre attention sur le soin apporté à l'emplacement et au nombre de places de parking. Vous trouverez tous les détails à l'intérieur.

Je vous invite **le jeudi 8 décembre à 18h30** à l'inauguration du nouveau clocher dans lequel quatre belles horloges ont pris place. Je vous rappelle que la rénovation des horloges a pu être réalisée grâce à une souscription et à la participation de la municipalité. Dès la fin des travaux, vous pourrez de nouveau entendre les cloches.

Notez dès à présent la cérémonie des vœux le mardi 10 janvier à 18h30 à la salle des fêtes à laquelle je vous convie chaleureusement...

La mairie qui a elle aussi, bénéficié de travaux importants, **sera inaugurée à cette occasion.** Venez, nombreux, découvrir ces nouveaux locaux, plus fonctionnels et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Merci à tout le personnel municipal qui contribue au bon fonctionnement de la vie de notre village et à l'embellissement de notre cadre de vie.

Je souhaite à tous les seyssuelois de bonnes fêtes de fin d'année.

Cabinet Médical

Le Docteur Michalon vous informe qu'une jeune médecin, le Docteur Céline Del Olmo assure les consultations le lundi, mardi, jeudi et un samedi matin sur deux. Monsieur Michalon continue à être présent le mercredi et vendredi.

Cabinet sur rendez-vous :
par internet : GPSsanté.fr
par téléphone : 04.73.16.13.78.



Une commission du Conseil Municipal vous parle...

La commission Bâtiments est composée de : Gilles Pras, Jean-Paul Guille, Alain Gay, Muriel Saintagne et Nathalie Avallet. Sa mission est de s'occuper de l'entretien de tous les bâtiments communaux, des devis pour les travaux, des suivis de chantiers. Elle élabore les projets de construction de la commune.

Après avoir rénové la mairie, le chantier important de cette année a été le clocher.

Les travaux s'élèvent à environ 130 000 euros répartis de la façon suivante :

- maçonnerie : 52 420 euros
- couverture : 61 960 euros
- éclairage : 15 800 euros



- paratonnerre : 2 150 euros
 - horloges : 12 120 euros
- Nous remercions à nouveau les bénévoles des « amis de l'horloge » ainsi que les donateurs pour la souscription qui a rapportée 9 190 euros. Nous vous rappelons l'inauguration du clocher le jeudi 8 décembre, à 18h30, sur la place de la mairie.

Pourquoi démolir la salle des fêtes ?

L'actuelle salle des fêtes a été construite dans les années 1930. Lors de grandes manifestations comme la fête des écoles, le festival d'Humour, Seyssuel'Fest et autres concerts, sa superficie de 150m² ne correspond plus aux attentes des spectateurs et des organisateurs.

De plus, les normes de sécurité du bâtiment exigent des travaux de réhabilitation dont le coût est élevé. Nous comprenons la nostalgie de certains seyssuelois concernant cette phase de démolition mais, si nous gardons la salle des fêtes actuelle, il faudra



conserver un nombre de places de parking pour les manifestations. De ce fait, nous ne construirions plus des logements permettant l'installation au cœur du village de jeunes familles avec des enfants afin d'envisager la réouverture d'une classe en élémentaire. De plus, la vente du terrain doit contribuer au financement de la fu-

ture salle et permettre le maintien d'une trésorerie saine de la commune. Démolir la salle des fêtes entre dans le cadre du projet global de réaménagement du centre village. Nous pourrions alors :

- élargir la rue de la Castella afin d'améliorer la circulation, de sécuriser les abords et de créer des places de stationnement
- construire des bâtiments avec des logements sociaux et un pôle médical.

Cette démolition se fera après la mise en service de la future salle d'activités culturelles et sportives.

L'Arbre de la laïcité

La Fédération des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale est une association qui a pour mission de veiller aux bonnes conditions de vie des enfants dans et autour des écoles maternelles, élémentaires et primaires. Le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale (DDEN), ami



de l'école publique, facilite les relations entre la municipalité et les enseignants. Il travaille pour le mieux-être des enfants au sein d'une école toujours plus ac-

cueillante et efficace. Cette année, les délégués départementaux du secteur ont voulu marquer l'importance de la laïcité dans notre village par un symbole. En association avec la municipalité de Seyssuel, sensible aux questions laïques, un magnolia a été planté devant les écoles, le vendredi 11 novembre 2011.

Suite à l'annulation du Plan Local d'Urbanisme de Seyssuel par le tribunal administratif de Grenoble le 23 juin 2010, le conseil municipal a voté le 8 septembre 2010, la mise en révision du Plan d'Occupations des Sols afin de déterminer au mieux les réglementations appropriées pour la réalisation du projet du centre village. Selon la procédure, une enquête publique a été réalisée du 9 mai au 10 juin 2011. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont tenus à disposition du public en mairie.

Projet d'Aménagement du centre du village

Le conseil municipal a poursuivi sa réflexion sur l'aménagement du centre village. Les élus sont animés des mêmes objectifs : favoriser l'arrivée de jeunes ménages à Seyssuel, créer un cœur de village qui préserve les commerces existants, améliorer les services à la population.

En plusieurs phases, une cinquantaine de logements comprenant des accessions à la propriété, des logements sociaux et des locaux commerciaux veront le jour.

Avec un cabinet d'urbanisme, une attention particulière a été portée à l'implantation des bâtiments, à l'optimisation et à la sécurité des voies de circulation, au nombre des places de parking privées et publiques, au maintien des espaces verts.

Les documents joints sont une esquisse du plan du centre village. Cette ébauche en cours de réalisation est susceptible de modification.

Phase 1 : En face de la mairie, on trouvera un seul bâtiment de 2 étages pour des logements en accession à la propriété et des locaux commerciaux en rez de chaussée. Des parkings souterrains pour les futurs propriétaires permettront d'aménager un jardin autour du bâtiment. Le carrefour sera sécurisé avec élargissement des voies de circulation rue du Château Picard, rue de La Castella et rue des Ecoles.

En parallèle, huit maisons seront construites dans l'espace derrière l'église selon une nouvelle disposition permettant de conserver un grand espace de verdure et de réaliser un chemin piétonnier conduisant à la place de la mairie.

Phase 2 : La construction des bâtiments s'orientera vers des logements sociaux et la création d'un cabinet médical et/ou paramédical pour accueillir médecin, infirmiers, kinésithérapeutes...



Toutes les constructions répondent aux normes BBC (bâtiment basse consommation).

Le conseil municipal a porté une attention appuyée

- à l'aménagement de la circulation: carrefour sécurisé, voie placée en sens unique, chemin piétonnier.
- à la création d'une place de la Mairie piétonne.
- à l'organisation des stationnements: chaque logement

possède deux places de stationnement, et 85 places de parking publiques s'ajouteront à ces places privées de la façon suivante : 55 autour du projet, 30 places aménagées au restaurant scolaire et les 60 places existantes du parking de l'école.

Toute l'équipe municipale œuvre pour mener à bien ce projet qui dynamisera notre centre village.



La future salle d'activités culturelles et sportives

Pour lancer le projet de construction de la salle d'activités culturelles et sportives, le conseil municipal a créé un concours d'architectes. Trois cabinets ont été retenus. Les administrés ont pu découvrir en mairie les plans proposés et visualiser les maquettes.

Accompagnée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Isère (CAUE), une commission du conseil municipal a

étudié les trois projets et a choisi d'engager l'opération avec le cabinet Docks architecture de Franck Devigne. Suite aux remarques des associations, dans un souci de respect de l'environnement et de la sécurité, cette construction aura pour exigence un réaménagement du plan de circulation pour les voitures, un accès réservé aux bus et la création de chemins piétonniers sécurisés.

En parallèle à la construc-

tion de la future salle, un parking d'environ 100 places sera aménagé dans l'espace vert de l'actuel stade des cures. La démolition de la salle des fêtes ne sera réalisée qu'après la construction de notre future salle d'activités culturelles et sportives.

C'est à la fin de l'année 2013 que notre village pourra continuer à organiser la vie associative seyssueloise dans ses nouveaux locaux.

